



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enrayer la dégradation de la situation financière des personnes handicapées

Question écrite n° 42704

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la dégradation de la situation financière des personnes en situation de handicap en France. L'enquête de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) parue le 11 février 2021 a confirmé la dégradation préoccupante de la situation financière des personnes en situation de handicap en France, lesquelles, en dépit des différentes revalorisations de l'AAH intervenues ces dernières années, ont un moins bon niveau de vie, sont plus au chômage et ont moins de contacts sociaux que le reste de la population française : les personnes en situation de handicap ont des revenus moyens de 21 900 euros par an et par ménage (contre 25 800 euros dans la population générale), vivent à 19 % sous le seuil de pauvreté (contre 13 %), sont à 15 % au chômage (contre 8 %), n'ont aucun diplôme à 33 % (contre 13 %) et occupent davantage des postes d'employé ou d'ouvrier et à temps partiel. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre et suivant quel calendrier, afin d'améliorer rapidement, significativement et durablement la situation financière des personnes en situation de handicap, de sorte qu'elles puissent bénéficier de ressources dignes.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42704

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8411

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)